

PLATEFORME ASSOS – 1ers PAS

La Ville a mis en place la plateforme ASSOS. Celle-ci centralise vos données et documents, fait un lien avec la préfecture grâce à votre numéro RNA pour permettre de ne pas transmettre plusieurs fois les mêmes documents. Vos statuts, liste de dirigeants sont accessibles via le lien pour les services de la ville.

Chaque jour, l'annuaire numérique sur le site internet de la ville [Annuaire - Saint-Jean de Braye \(saintjeandebraye.fr\)](http://Annuaire - Saint-Jean de Braye (saintjeandebraye.fr)) est mis à jour à partir des données dans ASSOS. Vous pouvez choisir les éléments communicables ou non. Dès que vous apportez des modifications, elles seront visibles dès le lendemain sur le site de la ville.

A terme, la campagne des subventions et les événements de la ville seront menés à partir de la plateforme ASSOS.

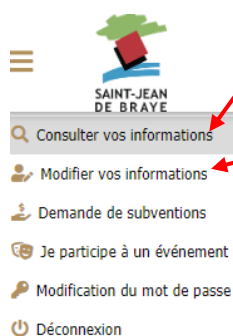
Pas à Pas :

- 1- S'identifier sur la plateforme en suivant le lien [Ontomantics \(orleans-metropole.fr\)](http://Ontomantics (orleans-metropole.fr))



Les identifiants et mode de passe vous été communiqués en octobre et novembre. Vous pouvez les demander à mvas@ville-saintjeandebraye.fr

- 2- Rubrique « Consulter vos informations » et pour modifier rubrique « Modifier vos informations »



GÉNÉRALITÉS (N° DE SÉQUENCE : 2020)

La partie « Généralités » concerne les informations générales de votre association : sigle, Nom, Siren, Siret, RNA, coordonnées téléphoniques et mail, site web, le nombre d'adhérents, les dates de déclaration, agréments...

Ces informations sont communicables.

Sigle, Nom, coordonnées apparaissent sur le site internet de la ville – Veillez à leur mise à jour.

ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

La partie « Adresse du Siège Social » est l'adresse figurant sur les statuts.

L'adresse du siège apparaît sur le site internet – Veillez à sa mise à jour.

DOCUMENTS

La partie « Documents » concentre l'ensemble des documents transmis ou demandés par la Ville. Vous pouvez déposer tout document que vous jugerez nécessaire : PV AG, Courrier...

Ces documents sont visibles de la Ville et de l'association.

BUTS ET ACTIVITÉS

La partie « Buts et Activités » renseigne sur l'activité de l'association. Vous pouvez détailler grâce au descriptif, en valorisant vos principales activités, en indiquant le public visé et le ou les lieu(x) de pratique

Ces éléments apparaissent sur le site internet et permettent de mieux connaître votre association – Veillez à leur mise à jour.

CONTACTS PRINCIPAUX

La partie « Contacts » indique les contacts pour la ville. Vous pouvez en ajouter 3. Vous choisissez pour chaque contact si les prénom, nom, adresse postal, téléphone, mail, sont communicables sur le site internet. Dans le cas où vous choisissez que ces informations sont non publiables, les données apparaissent en rouge et ne seront visibles que des services. Pensez à indiquer qui est le contact annuaire et destinataire des courriers. Pour les MVA VOUS INFORME, l'ensemble des contacts est destinataire...

Ces éléments peuvent être publiables sur le site internet de la ville en fonction de vos choix – Veillez à leur mise à jour.

Après toute modification, il est nécessaire de cliquer en bas de page sur « Envoyer la demande de modification »

Les agents de la Maison de la Vie Associative demeurent attentifs à vos besoins et se tiennent à votre disposition pour vous accompagner pour mieux comprendre ces nouveaux outils.

Contacts : mvas@ville-saintjeandebraye.fr et 02.38.41.45.60